

Bressaucourt, le 17 mai 2026

Cher(e)s sociétaires,

Nous vous invitons à participer à la 29<sup>ème</sup> Assemblée Générale ordinaire des sociétaires de la Société Coopérative Aérodrôme du Jura qui aura lieu le

**Samedi 6 juin 2026 à 18h00 à l'Aérodrôme du Jura**

L'ordre du jour est le suivant :

1. Salutations, présences, excuses
2. Nomination de 2 scrutateurs
3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 30 août 2025
4. Rapport du Président
5. Comptes de l'exercice 2025 :
  - a. Présentation par le Trésorier ;
  - b. Rapport de l'Organe de révision
  - c. Approbation des comptes 2025
6. Donner décharge au Conseil d'Administration pour l'exercice 2025
7. Modification des statuts (article 16)
8. Budget 2027
9. Divers

Au plaisir de vous retrouver à l'occasion de cette Assemblée Générale, nous vous adressons, Cher(e)s sociétaires, nos sincères salutations.

Au nom du Conseil d'Administration de la SCAJ :

Le Président :  
Stéphane Allimann

Le Secrétaire:  
François Studer



Le Conseil d'Administration vous propose de modifier l'article 16 des statuts comme suit :

### **Article 16**

Les assemblées générales sont convoquées au moins **20 jours** à l'avance, par avis inséré sur le site internet de la Société et par affichage dans le bureau "C" de l'aérodrome de Bressaucourt.

La convocation indique les objets portés à l'ordre du jour et, dans le cas d'une révision des statuts, l'essentiel des modifications proposées. Aucune décision ne peut être prise sur des objets qui n'ont pas été ainsi portés à l'ordre du jour, sauf sur la proposition de convoquer une nouvelle assemblée générale.

**Les candidats au conseil d'administration doivent annoncer leur candidature avant l'assemblée générale, avec accusé de réception préalable d'au moins 10 jours à l'avance.**

Le dépôt des candidatures est précisé dans les statuts afin de préparer l'assemblée générale et de permettre la présentation des postulants. Le délai des convocations des assemblées générales est porté de 10 à 20 jours pour satisfaire à cette exigence.

L'Assemblée Générale sera suivie d'un repas en commun servi au restaurant Le Cockpit. Notre tenancière, Mme Stéphanie Lansucki, nous propose deux menus à choix.

Salade César

( poulet , copeaux de fromage, croûtons)

où

Tartine à l'Italienne

( Pinza toasté, crème de burrata, tomates cerises et

jambon cru)

Mignon de Porc

aux Échalotes et Porto

Frites et Légumes

où

Filet d'Espadon

Crème à l'Oseille

Riz et Légumes

Mousse aux fruits Rouges et

Croquant aux Amandes

44,-/personne

Pour les personnes qui partageront le repas, elles sont priées de s'inscrire jusqu'au mardi 2 juin 2026 par courriel à [lecockpit.restaurant@gmail.com](mailto:lecockpit.restaurant@gmail.com) ou par téléphone, au 032 467 10 85 ou 079 901 56 60.